R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNIVERSITÉ PARIS VI

DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2000 relatif aux habilitations de l'Université Paris VI à délivrer des diplômes nationaux de premier cycle;

Vu les pièces justificatives produites par M. Leonard Strong, né le 24 AOUT 1976 à AUBERVILLIERS (SEINE SAINT DENIS) en vue de son inscription au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, spécialité : SCIENCES POUR L'INGENIEUR OPTION INGENIERIE DOCUMENTAIRE;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

le **DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**, spécialité : SCIENCES POUR L'INGENIEUR OPTION INGENIERIE DOCUMENTAIRE, *mention assez bien*

est décerné à **M. Leonard STRONG**

au titre de l'année universitaire 2000-2001

Fait à Paris, le 21 janvier 2002

le Président,

GILBERT BEREZIAT

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des Universités

RENE BLANCHET

Le titulaire

Strong

N° PARVI 2699111 200200372